Décision DEC111137DR07 portant nomination d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS :

Vu la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'Ecole Normale Supérieure de Lyon le 01/01/2003 portant création de l'unité mixte de recherche dont l'intitulé est Laboratoire de chimie, UMR n°5182 :

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 01/01/2011 nommant Mme ANDRAUD Marie-Chantal directrice de l'unité de recherche UMR n°5182 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 13 (05/1)

Considérant que MIIe Sandrine DENIS-QUANQUIN a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par le CNRS Rhône-Auvergne les 21 et 22 mars 2011 et du 18 au 20 avril 2011.

Article 1

Mile Sandrine DENIS-QUANQUIN, ingénieur d'étude est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS UMR n°5182, à compter du 🛇 🗘 🗘 🗘

MIle Sandrine DENIS-QUANQUIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, MIle Sandrine DENIS-QUANQUIN est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Man Le directeur de l'unité

Signature:

Visa du chef d'établissement partenaire

Signature:

FARON

eur Général

Visa du délégué régional du CNRS

Signature:

Délégation Rhône-Auvergne 2. av. Albert Einstein 69609 VILLEURBANNE CEDEX ax 04 78 89 47 69

Claudine SCH MIDT-L Déléguée régionale CNR Rhông Auvergne

Advancing the frontiers

www.dr7.cnrs.fr

2, avenue Albert Einstein BP 61335

69609 Villeurbanne cedex

04 72 44 56 00 04 78 89 47 69